

<https://enseignants.se-unsa.org/Le-SE-Unsa-demande-le-versement-d-une-prime-exceptionnelle-pour-les-AESH>



Le SE-Unsa demande le versement d'une prime exceptionnelle pour les AESH

- Je suis... - AED - AESH - CUI -

Date de mise en ligne : vendredi 21 décembre 2018

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le président de la République a annoncé une série de mesure visant à améliorer rapidement le pouvoir d'achat des français, en particulier de ceux aux revenus les plus faibles.

Après avoir échangé directement avec le ministre sur la situation des AESH, le SE-Unsa écrit à Jean-Michel Blanquer pour demander le versement d'une prime exceptionnelle pour les AESH.

Dans l'Éducation nationale, environ 80 000 agents exercent au quotidien une mission de service public avec un salaire qui, pour la majorité d'entre eux, ne dépasse pas les 700 euros.

Ces agents, pour la majorité des femmes, sont les premières et premiers touchés par les mesures qui ont impacté la fonction publique au cours de ces derniers mois : gel du point d'indice, carence, suppression de l'indemnité compensatoire de la CSG.

Les AESH sont également les grands oubliés de l'indemnité d'exercice en éducation prioritaire, et le statut ne permet pas d'effectuer des heures supplémentaires, partant de bénéficier de leur défiscalisation annoncée.

Le Ministre, de conserve avec son homologue Sophie Cluzel, annoncent depuis leur arrivée une volonté de mieux reconnaître les personnels qui œuvrent à l'inclusion des élèves en situation de handicap.

Ces agents, qui subissent de plein fouet la diminution de leur pouvoir d'achat méritent une reconnaissance immédiate avant l'arrivée d'autres mesures que nous espérons pérennes.

Une partie de notre système éducatif fonctionne grâce à des personnels ultra-précaires, grâce à des femmes et des hommes dont le salaire est inférieur au seuil de pauvreté. Cela n'est pas digne de notre ministère. C'est pourquoi Le SE-Unsa, demande au ministère, premier employeur de l'État, le versement d'une prime exceptionnelle pour les AESH.